

Le Club Fouillouse Bicross Présente la 4ème manche du champ de la Loire 2017

17 SEPTEMBRE de 9h à 17h.

4<sup>e</sup> manche LOIRE  
BMX  
2017



ENTREE  
GRATUITE

TOMBOLA  
BUVETTE

Piste de la Fouillouse Route de St-HEAND



-weishaupt-



Fouillouse bicross et la ville de la Fouillouse, sont heureux de vous accueillir pour la 4ème manche de la Coupe de la Loire 2017 et vous souhaite de passer une excellente journée sportive.

### L'EMARGEMENT

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé. L'émargement aura lieu sous le barnum jusqu'à 10h30

### LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

**Les inscriptions seront envoyées uniquement par mail pour le mercredi 23h précédent la course, dernière limite.** Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions. La date de réception du mail faisant foi.

Engagements à adresser à :  
**Nathalie MORAWIEC** par mail avant le  
**Mercredi 13 septembre 23h00**  
E-mail : **nathalie [schevingt@wanadoo.fr](mailto:schevingt@wanadoo.fr)**  
Copie à : **domgilber@orange.fr**

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

**3 Arbitres par club** de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club. (Stagiaire non compris)

Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course. Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.

### LES HORAIRES

Dimanche 17 septembre :

9h00 / 10h00 Essais libres toutes catégories  
10h00 / 10h50 Essais grille  
11h00 1ère et 2ème manches  
Pause à l'issue des 2 manches  
14h00 3ème manche et phases finales  
17h00 Remise des récompenses

## LES CATEGORIES

Année	20 pouces		Cruiser	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille
2011 et + 6 ans et moins	Prélicencié		Prélicenciée	
2009/2010 7 / 8 ans	Poussin	Poussin	Poussine	
2007/2008 9 / 10 ans	Pupille	Pupille novice	Pupille	
2005/2006 11 / 12 ans	Benjamin	Benjamin novice	Benjamine	
2003/2004 13 / 14 ans	Minime	Minime novice	Minime	
2001/2002 15 / 16 ans	Cadet	Cadet novice	Cadette	
1999/2000 17 / 18 ans	Junior		Femme 17 Ans et plus	
1994/1999 19 / 24 ans	HOMME 19 / 24			
1988/1992 25 / 29 ans	HOMME 25 ET PLUS			
1978/1987 30 / 39 ans				
1977 et moins 40 ans et plus				

### LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes du Comité de la Loire :

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 8,00 € par pilote

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 12,00 € par pilote

Pour les pilotes hors Comité de la Loire : Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 12,00 € par pilote. Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 20,00 € par pilote

### LE REGLEMENT

Le Championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2017.

Modifications importantes par rapport à 2016 : plus de points bonus dus au classement en manches et suppression des lignes sur la butte de départ

Tous les pilotes licenciés à la FFC peuvent participer.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.

Un contrôle des licences sera effectué.

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course.

Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.

Les filles qui le désirent, pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la Coupe de la Loire 2017. (Sauf championnat)

Deux catégories cruiser. La catégorie « Loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.

Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2017 et du championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux course Auvergne-Rhône-Alpes 2018.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

1. Il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
2. Fournir un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé. Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

## LE REGLEMENT CATEGORIE NOVICE

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie « Novice » ou «Loisir » équivalente.

« Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence.

Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non. Ce choix est définitif pour les 5 manches de la Coupe de la Loire 2017.

Pour le classement départemental final les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

## CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire.

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (maillot de club).

## RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette sera tenue le dimanche par les bénévoles du club.

## ACCES ET STATIONNEMENT

Adresse : Route de Saint Héand

42480 La Fouillouse

## PARKING

Un parking sera proche de la pise pour :

- Pilotes
- Visiteurs

## LES SECOURISTES

Les secouristes seront présents de 09h00 à 17h00 le jour de la compétition.

## STANDS

Les exposants seront présents le jour de la compétition